

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W21-786796 156191

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10304

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Veuve Meryam Idriss Mohamed

Date de naissance :

Adresse : NB Imm B bloc 17 Résidence chabab

Ain Sebae Casablanca

Tél. : 064 396 01 02

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Merzouki Idriss Mohamed

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection endocrinienne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

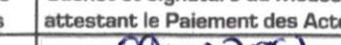
Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

J. A. Idriss



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : 09102887
				 Dr. Ghita MAMOU Spécialiste en Endocrinologie Kinétiologie Moulage et Nutrition Métaboliques

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ABUS TAD S.A.R.L. 36 - 1004 Massira 2 Bournazel Casablanca 702284 Fax 0522 71 30 71 INPE 0119725102/23	21/02/2023	285,00
		267,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ghita MAMOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies métaboliques et Nutrition

Diabète, Cholestérol, Obésité, Thyroïde, Goître
Troubles de la croissance et de la puberté
Pathologies surrénales et hypophysaires



الدكتورة غيثة مامو
أخصائية في أمراض الغدد والسكري
أمراض الأيض وطب التغذية

مرض السكري، الكوليستيرول، السمنة
الغدة الدرقية، اختلالات النمو، الغدة النخامية

Casablanca, le : 25/2/23

Nom : Nelle merzouki Meryem Dihel

89,50 x 3

D3 Nom 200

15 goutte 1/5 x 3 mois

puis 5 goutte 1/5 x 3 mois

A consommer
avant le: 08/2025
PPC : 89,50 DH

Lot: 220641
A consommer
avant le: 08/2025
PPC : 89,50 DH

Lot: 220641
A consommer
avant le: 08/2025
PPC: 89,50 DH

268,50

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie Maladies Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd. Roudani 4ème Etage N° 19
Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71
GSM : 0678 93 68 96 - E-mail : mamoughita@gmail.com

Dr Chakib BENNANI-SMIRE | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

LE : 21/10/2023

NOM : *MERZOUKI IDRISI IBTHAL*



PRODUIT :

285,00



CLARISCAN 10 ml



PHARMACIE ABOU ZAID
S.A.R.L
Rue 36 N°04 Massira 2 Bournazel
Casablanca
Tel: 0522 71 30 79 Fax: 0522 71 30 79

INPE
092001197



www.anoual.ma | E-mail : anoualtel@menara.ma

Dr. Ghita MAMOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies métaboliques et Nutrition

Diabète, Cholestérol, Obésité, Thyroïde, Goître
Troubles de la croissance et de la puberté
Pathologies surrénales et hypophysaires



الدكتورة غيثة مامو

أخصائية في أمراض الغدد والسكري
أمراض الأيض وطب التغذية

مرض السكري، الكوليستيرول، السمنة
الغدة الدرقية، اختلالات النمو، الغدة النخامية

Casablanca, le : 25/2/23

Nom : *Nelle* Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie, Maladies Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd Roudani N°19
Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71

→ Suspension de 80 PR
(Troubles des cycles).

→ Oligo graphie ovarienne

RADILOGIE CASA NORD
Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie, Maladies Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd Roudani N°19
Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71

فضاء الروداني . 230 شارع الروداني (طريق الجديدة سابقا) - الطابق الرابع - رقم 19 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 70 71
Espace Roudani. 230 Bd Roudani (ex Route d'El Jadida) - 4^{eme} étage - N° 19 - Casablanca - Tél.: 05 22 23 70 71
GSM : 0678 93 68 96 - E-mail : mamoughita@gmail.com



Dr NCIRI Mohamed Rachid

Spécialiste en imagerie médicale

Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux

الدكتور النصيري محمد رشيد

اختصاصي في الفحص بالأشعة

خريج كلية الطب ببوردو

SCANNER MULTI BARRETTES-IRM-DENTASCANNE -PANORAMIQUE DENTAIRE-RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE-ÉCHOGRAPHIE DOPPLER-MAMMOGRAPHIE

FACTURE N°00763/2023

Casablanca, le 03/03/2023

Nom patient : **MERZOUKI IDRISI**
IBTIHAL

Examen(s) réalisé(s) :

ECHO PELVIENNE

Montant : **trois cents (300 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME
DE :
TROIS CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES

*RADIOLOGIE CASA NORD
Dr NCIRI Mohamed Rachid
11/12 Bd Mohamed Al Baamrani
Ain Sebaâ Casablanca
Tél: 0522 75 45 25 - Fax: 0522 75 45 24
I.F : 37733989 - C.N.S.S : 6870332 - I.C.E : 002327013000071
www.radiologiecasanord.com*

M U P R A S

N° Admission : 23001707 N° Facture : 23001654 Date facturation : 21/02/2023

Nom et prénom du patient : Mme MARZOUKI IDRISI IBTIHAL

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
IRM CEREBRALE	1.00	2 400.00	2 400.00
		Sous-Total	2 400.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux mille quatre cents dirhams	Total :	2 400.00 DH
Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	2400.00 DH
PC N° :		

